

## Mesures estivales et présence postale à POUYASTRUC

Dans le contexte de déconfinement la Poste adapte son plan de continuité des activités nécessaires pendant la crise sanitaire. Depuis le début du mois de mai, la Poste a engagé progressivement, la réouverture des bureaux de poste en France. La fermeture du bureau de Pouyastruc initialement prévue dans le Contrat de Présence Postale Territoriale 2020-2022, ne sera pas mise en œuvre. Néanmoins les horaires d'ouverture seront adaptés en fonction de la situation locale. **Le bureau de Pouyastruc sera ouvert en juin le mardi matin de 9h à 12h, et en juillet et août les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

La Direction Réseau la Poste, nous informe qu'elle expérimente un développement de présence postale estivale dans la commune. **Ainsi un relais Poste commerçant temporaire est ouvert du 8 juin au 15 septembre 2020 au magasin VIVAL de Pouyastruc avec une plus large amplitude horaire. Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 9h à 12h et 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h.**

**Les opérations qui peuvent y être faites** : courrier-colis, affranchissement des colis et courriers, emballages, retrait de colis. Sur ce dernier point, les colis et lettres remis contre signature qui ne pourront pas être distribués seront mis en instance au Relais-Poste et les clients seront invités à les retirer.

Par contre **les opérations financières tel que les retraits d'argent, ne pourront être effectuées qu'au guichet du bureau de poste, ou via le service « Allô Facteurs ».**